

Les projets en cours.

Mise en place d'un cheminement doux pour sécuriser la traversée de la D951.

Sécurisation de la traversée du village (phase 2).

Après une première opération de sécurisation de la traversée du village sur la D951 (zone 30km/h dans le centre ancien, création des passages piétons et mise en place des radars pédagogiques) , il convient également de ralentir les véhicules à l'entrée du village, côté Cruis, notamment aux abords du carrefour de la D951 avec la rue de Provence et le chemin Claude Galley. En effet, les vitesses constatées sur cette portion de la D951 sont très majoritairement excessives !

Pour ce faire, la commune a sollicité l'assistance technique de l'IT04 (Ingénierie Territoriale du Conseil départemental) pour l'aider à définir cet aménagement.



Ce projet est évalué à 42.130,00€ HT. Les subventions sollicitées par la commune :

- Etat au titre de la Dotation d'Équipement des territoires : 11.342,00€;
- Conseil régional au titre du Fonds Régional d'Aménagement du territoire : (FRAT) 12.639,00€;
- Conseil départemental au titre des amendes de police : 5.510,00€;
- Commune : 12.639,00€.

Sous réserve de son financement, ce projet pourra être pris en compte au budget pour une réalisation en 2021.

Mise en place d'un cheminement doux pour sécuriser la traversée de la D951.

Les projets en cours.

Sécurisation de la traversée du village (phase 2).

Pour permettre l'abaissement de la vitesse deux aménagements sont prévus :

- Un aménagement rétrécissant la chaussée par la mise en place d'une écluse ;
- La création d'une zone 30km/h encadrant le carrefour avec la mise en place de deux plateaux traversant.

De surcroît, les marquages au sol seront repeints sur l'ensemble de la traversée du village avec une double ligne continue.

